DU Droit et santé numérique

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation *(à rappeler dans toute correspondance)* : DUC951

Responsables pédagogiques :
Lydia Morlet-Haïdara, Professeure des Universités
Timothy James, Maître de Conférences

Forme de l'enseignement : Présentiel + distanciel synchrone* et asynchrone**

Suivre une formation à distance de manière asynchrone nécessite d'être autonome et de garder une motivation personnelle forte pour avancer dans le cursus.

** en visio-conférence, en direct*
***La formation à distance asynchrone se déroule de manière flexible. Elle permet d'apprendre à son propre rythme, en accédant aux contenus des cours, sans présence simultanée avec les enseignants et les autres participants.*

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Les enseignements du DU Droit et santé numérique ont vocation à être mobilisés dans des environnements professionnels en pleine transformation numérique :

- Établissements de santé (hôpitaux, cliniques, EHPAD)
- Entreprises de la healthtech et éditeurs de logiciels médicaux
- Cabinets d'avocats et directions juridiques accompagnant des acteurs du secteur santé-numérique
- Autorités publiques et agences de régulation (ANS, CNIL, HAS)
- Organismes de recherche et structures académiques travaillant sur l'exploitation secondaire des données de santé

Le DU Droit et santé numérique répond à un besoin de formation des professionnels capables de comprendre, d'appliquer et d'anticiper le cadre juridique du numérique en santé dans toute sa complexité. En effet, le secteur de la santé conduit à devoir croiser deux corpus de règles particulièrement complexes qu'il peut être difficile d'appréhender pour des professionnels qui n'auraient reçu une formation que dans un domaine ou l'autre.

- La multiplication des textes normatifs (RGPD, AI Act, règlement EHDS, réglementation sur les dispositifs médicaux numériques) crée une demande forte de professionnels capables de les maîtriser et de les appliquer ;
- Le secteur de la santé numérique souffre d'une pénurie structurelle de profils à la croisée du droit, de la santé et du numérique ;
- Les professionnels en activité n'ont aujourd'hui accès à aucune formation continue diplômante couvrant l'ensemble de ces enjeux de façon intégrée.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation le stagiaire est capable de :

- Identifier les acteurs, les institutions et les textes structurants du numérique en santé aux niveaux national et européen
- Analyser les droits des patients dans un environnement numérique et évaluer leur mise en œuvre concrète

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 04 septembre 2026

- Appliquer le cadre juridique du RGPD et les règles spécifiques aux données de santé dans des situations professionnelles réelles
- Maîtriser les obligations liées à la mise sur le marché des dispositifs médicaux numériques et des outils d'intelligence artificielle en santé
- Évaluer les responsabilités civiles et pénales des concepteurs et utilisateurs d'outils numériques en santé
- Sécuriser juridiquement un projet numérique en santé en intégrant les exigences de cybersécurité, d'interopérabilité et de propriété intellectuelle
- Conseiller des acteurs publics ou privés sur la conformité réglementaire de leurs outils et services numériques en santé
- Anticiper les évolutions normatives issues de l'AI Act et du règlement EHDS et en mesurer les impacts opérationnels

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUC951

Volume horaire : 107 heures, dont 99 heures de cours magistraux, 7,5 heures d'examens écrit et 30 minutes d'examen oral

Calendrier : 16 Octobre 2026 au 31 juillet 2027

Rythme : 1 journée en présentiel par mois (10 au total) et 1 cours en distanciel les autres semaines (15 au total)

Lieu : UFR de Droit, Economie, Gestion, site Malakoff – Porte de Vanves, 10 avenue Pierre Larousse, 92240 Malakoff et à distance (visio conférences via ZOOM)

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- **Module 1** : Les grands enjeux du numérique en santé - 9 heures
- **Module 2** : La découverte des outils du numérique en santé - 12 heures
- **Module 3** : L'impact du numérique sur les acteurs du soin - 25 heures
- **Module 4** : L'impact du numérique sur les acteurs du marché - 11 heures
- **Module 5** : La protection et l'exploitation des données de santé - 20 heures
- **Module 6** : Le cadre juridique des outils du numérique en santé - 22 heures

Programme détaillé de la formation.

Équipe pédagogique

Responsables pédagogiques :

Lydia Morlet-Haïdara, Professeure des Universités, spécialisée en droit privé et sciences criminelles

Timothy James, Maître de Conférences spécialisé en droit privé et sciences criminelles

Autres membres de l'équipe pédagogique : Céline Beguin / Nesrine Benyahia / Bénédicte Bévière-Boyer / Laurie Blanchard / Laura Chevreau / Cécile Crichton / Manon De Fallois / Vincent Gallaire / David Gruson / Delphine Jaafar / David Janiszek / Caroline Le Goffic / Adèle Lutin / Lorraine Mainsnier-Boché / Prisca Ombala-Strinati / Camille Maréchal Pollaud-Dulian / Pierre Simon / Paul Sougnac / Julie Tamba / Cassandre Vassilopoulos / Elodie Vorkaufer

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Présentiel **>** Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel.

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 04 septembre 2026

Distanciel asynchrone > la réalisation de la formation est attestée par le scénario pédagogique, les relevés techniques de votre activité à distance ainsi que les travaux réalisés.

Distanciel synchrone > la réalisation de la formation est attestée par le relevé de connexion de la plateforme de visio-conférence ou la signature électronique de la feuille d'émargement, ainsi que par le scénario pédagogique et les travaux réalisés.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

- Étudiant titulaire d'une licence en droit en formation continue
- Étudiant en santé en formation continue
- Juriste et avocat
- Professionnel de santé
- Cadre hospitalier et dirigeant d'établissement
- Professionnel du secteur de la santé numérique
- Responsable de la protection des données
- Ingénieur
- Entrepreneur et porteur de projets
- Tout personne jugée apte par les responsables pédagogiques à suivre la formation

PRÉ-REQUIS

- Toute formation Bac+3 ou une expérience en droit, en santé ou en numérique
- Le participant doit être équipé d'un ordinateur et avoir une bonne connexion internet.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page http://www.reussir-en-universite.fr/index.html.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant ou non d'une prise en charge totale ou partielle : **3 200 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation et diplômée de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier OU de paramédicaux : **800 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes déjà inscrit(e) dans un Diplôme National à Université Paris Cité sur la même année universitaire, vous êtes exonéré(e) des frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / *Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE*

Date de début de la formation : 16 oct. 2026

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Référent juridique ou réglementaire numérique
- Délégué à la protection des données (DPO)
- Responsable de la conformité des systèmes d'information
- Juriste spécialisé en droit du numérique en santé
- Responsable réglementaire pour les dispositifs médicaux numériques

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 04 septembre 2026

- Consultant en conformité réglementaire

Contacts

Responsable pédagogique
Lydia Morlet-Haïdara
lydia.morlet-haidara@u-pariscite.fr

Responsable pédagogique
Timothy James
timothy.james@u-paris.fr

Gestionnaire de formation continue
Alias DU Droit Eco Gestion
du.deg@u-paris.fr

En bref

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil
Minimum 10 - Maximum 50

Lieu de formation
Site Malakoff - Porte de Vanves

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 04 septembre 2026

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUC951

Volume horaire : 107 heures, dont 99 heures de cours magistraux, 7,5 heures d'examens écrit et 30 minutes d'examen oral

Calendrier : 16 Octobre 2026 au 31 juillet 2027

Rythme : 1 journée en présentiel par mois (10 au total) et 1 cours en distanciel les autres semaines (15 au total)

Lieu : UFR de Droit, Economie, Gestion, site Malakoff – Porte de Vanves, 10 avenue Pierre Larousse, 92240 Malakoff et à distance (visio conférences via ZOOM)

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- **Module 1** : Les grands enjeux du numérique en santé - 9 heures
- **Module 2** : La découverte des outils du numérique en santé - 12 heures
- **Module 3** : L'impact du numérique sur les acteurs du soin - 25 heures
- **Module 4** : L'impact du numérique sur les acteurs du marché - 11 heures
- **Module 5** : La protection et l'exploitation des données de santé - 20 heures
- **Module 6** : Le cadre juridique des outils du numérique en santé - 22 heures

Programme détaillé de la formation.

Équipe pédagogique

Responsables pédagogiques :

Lydia Morlet-Haïdara, Professeure des Universités, spécialisée en droit privé et sciences criminelles

Timothy James, Maître de Conférences spécialisé en droit privé et sciences criminelles

Autres membres de l'équipe pédagogique : Céline Beguin / Nesrine Benyahia / Bénédicte Bévière-Boyer / Laurie Blanchard / Laura Chevreau / Cécile Crichton / Manon De Fallois / Vincent Gallaire / David Gruson / Delphine Jaafar / David Janiszek / Caroline Le Goffic / Adèle Lutin / Lorraine Mainsnier-Boché / Prisca Ombala-Strinati / Camille Maréchal Pollaud-Dulian / Pierre Simon / Paul Sougnac / Julie Tamba / Cassandre Vassilopoulos / Elodie Vorkaufer

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 04 septembre 2026

Présentiel > Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel.

Distanciel asynchrone > la réalisation de la formation est attestée par le scénario pédagogique, les relevés techniques de votre activité à distance ainsi que les travaux réalisés.

Distanciel synchrone > la réalisation de la formation est attestée par le relevé de connexion de la plateforme de visio-conférence ou la signature électronique de la feuille d'émargement, ainsi que par le scénario pédagogique et les travaux réalisés.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 04 septembre 2026